



SÉANCE 5
24 février 2021

- 17:00 - 18:45 Lilongwe
- 18:00 - 19:45 Addis Ababa
- 16:00 - 17:45 Paris
- 10:00 - 11:45 New York

SÉANCE 5

RENFORCEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR POUR LES PMA AFRICAINS, DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET LE RÔLE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Le commerce devrait être exploité pour fournir un moteur de croissance fort et inclusif aux PMA, ainsi qu'un moyen d'augmenter les recettes publiques et de parvenir à assurer un développement durable. La mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) devrait stimuler l'expansion du commerce intra-africain (de 15 à 25 % d'ici 2040, selon les hypothèses*), favoriser une croissance économique soutenue (augmentation du PIB de 1 à 3 %**) et encourager un développement inclusif. Le succès de l'AfCFTA dépend toutefois d'une meilleure intégration financière ainsi que d'infrastructures fiables et réactives. La faiblesse des institutions ainsi que la faiblesse et l'inadéquation des infrastructures physiques et l'enclavement de nombreux PMA africains restent un défi pour le renforcement des capacités commerciales de ces pays.

Les PMA ont des exportations très concentrées. Alors que les pays africains non PMA ont un indice de concentration des exportations de 0,41, l'indice de concentration des PMA africains est de 0,45. Cela indique une dépendance à l'égard d'un très faible nombre de produits pour obtenir des recettes d'exportation. La CNUCED (ou UNCTAD) a classé les pays dont plus de 60 % des exportations proviennent de produits de base comme étant "dépendants des produits de base". Selon cette mesure, en 2017, tous les PMA africains sauf deux (Liberia et Lesotho) étaient dépendants des produits de base. Les PMA africains visent la diversification de leurs économies comme un élément clé de leurs stratégies de développement, cependant, en pratique, échapper au piège de la dépendance aux produits de base a constitué un réel défi.

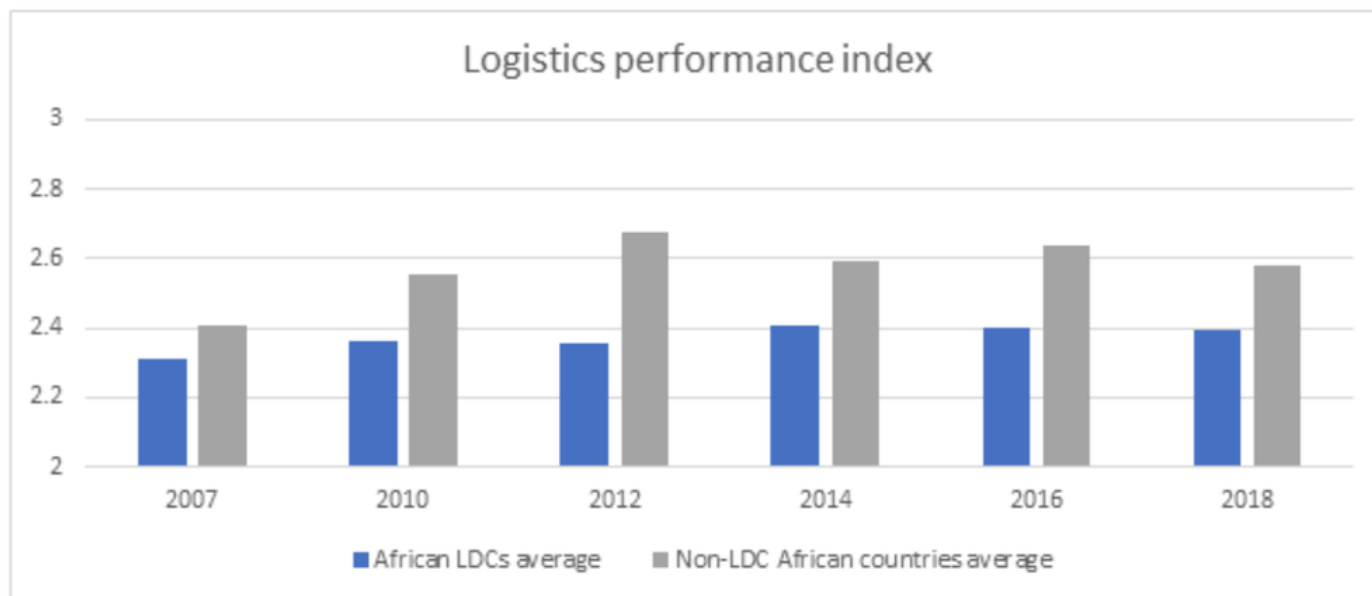
Treize des PMA africains sont enclavés. La dépendance de ces pays vis-à-vis de leurs voisins de transit pour le commerce international, en particulier en ce qui concerne les coûts commerciaux élevés auxquels sont confrontés les pays enclavés, constitue un défi fondamental pour leur développement. Malgré leurs efforts pour améliorer leurs infrastructures et institutions internes, telles que les routes et les procédures douanières, les pays les moins avancés sans littoral continueront à dépendre d'efforts similaires déployés dans les pays de transit pour améliorer ces facteurs et sont donc tributaires d'acteurs extérieurs pour leurs perspectives de développement.

*UNECA, An empirical assessment of the African Continental Free Trade Area modalities on goods, November 2018.

** Ibid.

Les infrastructures jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce international et l'intégration régionale. Un élément essentiel de la participation à une économie moderne est l'accès à une énergie fiable, à des transports efficaces, à des systèmes de communication fiables et sûrs. L'Agenda 2063 reconnaît que le développement des infrastructures est une dimension importante du programme d'intégration régionale, d'industrialisation et de transformation économique de l'Afrique. Les PMA africains continuent toutefois à être confrontés à de graves déficits en matière d'infrastructures. Le transport est principalement sous-développé et se caractérise par des chaînons manquants. En ce qui concerne les TIC, le taux de pénétration du haut débit mobile en Afrique est d'environ 25 %, ce qui reste le plus faible du monde, selon l'UIT. L'accès à l'électricité est également très faible. L'amélioration de l'accès à l'électricité dans tous les PMA africains est un élément clé des progrès à réaliser pour atteindre les SDG, car un faible accès constitue actuellement une limitation contraignante en matière de développement.

Graphique 1: Indice de performance logistique



Le commerce dépend également d'autres facteurs, y compris l'environnement opérationnel des entreprises commerciales. L'indice de performance logistique de la Banque mondiale suit les données qui évaluent les aspects du commerce et note les pays sur une échelle de 1 à 5. Il comprend, par exemple, la capacité à suivre et à localiser les envois, l'efficacité du processus de dédouanement et la fréquence à laquelle les envois parviennent au destinataire dans les délais prévus ou attendus. Le Graphique 1 montre les performances des PMA africains par rapport à leurs homologues africains non PMA. Les PMA se situent clairement derrière les pays africains non PMA. Les pays africains les plus performants sont la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud, et les deux pays les moins performants en 2018 étaient tous deux des PMA, l'Angola et le Burundi.

Les pays les moins avancés ont été gravement touchés par le ralentissement du commerce mondial provoqué par la pandémie de COVID-19. La plupart des PMA africains dépendent fortement des industries extractives et l'arrêt brutal des activités économiques dans les grandes économies, ayant entraîné une chute massive de la demande de produits de base, a fortement affecté ces pays. Selon l'OMC, les exportations de marchandises des PMA ont diminué de 16 % au cours du premier semestre 2020. Le secteur des services des PMA a également été touché par la chute drastique du tourisme international.



Questions d'orientation:

Quels sont les principaux facteurs qui empêchent les PMA d'augmenter leur part des exportations et de diversifier leurs exportations par rapport aux produits de base ?

Comment les préférences commerciales et autres concessions liées à l'OMC accordées aux PMA ont-elles contribué à accroître leur part de commerce et comment peut-on les exploiter davantage pour soutenir la participation des PMA au commerce international? Comment les partenaires internationaux peuvent-ils faciliter au mieux la participation accrue des PMA au commerce international ?

Quel est le rôle de l'AfCFTA dans l'intégration des PMA africains dans le commerce et les chaînes de valeur ? Comment les PMA peuvent-ils tirer parti de la mise en œuvre de l'AfCFTA et quelles sont les capacités préalables nécessaires pour que les PMA puissent bénéficier du nouvel accord ?

Le déficit d'infrastructures dans les PMA africains est important. Quelles sont les meilleures pratiques en matière de développement rapide des infrastructures nécessaires qui permettront aux pays africains de mieux s'intégrer et de mieux échanger les uns avec les autres ?

De nombreux PMA dépendent des pays de transit pour acheminer avec succès leurs exportations vers les marchés mondiaux. Comment la coopération entre les PMA et leurs voisins de transit peut-elle être renforcée ?

Quel est le rôle du commerce dans la réalisation d'une reprise durable et résiliente après la pandémie COVID-19 dans les PMA ?

Comment la douzième conférence ministérielle de l'OMC (MC12) peut-elle contribuer à renforcer la participation des PMA au commerce mondial ?

